

Rapport

Générale

colonial

## Rapport n° 21 avril 1937. Augmentation de l'effectif du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis

n° 21

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
21 avril 1937

Numéro JO  
n° 487 du 30/06/1937

Date du numéro  
30 juin 1937

### TEXTE INTÉGRAL

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Paris, le 21 avril 1937. Monsieur le Président, Le décret du 27 août 1932 a porté l'effectif du détachement de gendarmerie de la Côte française des Somalis à : Adjudant-chef, adjudant ou maréchal des logis chef commandant le détachement. ... 1 Gendarmes à pied 4 Total.....5 Le développement de la ville, l'importance croissante de la colonie européenne qui y réside, l'augmentation très sensible des trafics maritimes et terrestres sont tels que cet effectif se révèle aujourd'hui insuffisant. C'est la raison pour laquelle le gouverneur de la Côte française des Somalis a demandé que l'effectif des gendarmes à pied du détachement soit porté de 4 à 6 unités. Cette proposition ne soulève pas d'objection. Nous avons, en conséquence, préparé le décret ci-joint que nous vous demandons de vouloir bien revêtir de votre signature, si toute fois vous en approuvez les dispositions. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de notre profond respect.

**Le Ministre de la défense nationale et de la guerre, Edouard DALADIER. Le Ministre d'Etat, Ministre des colonies, par intérim, Maurice VIOLLETTE.**